Information sharing for agriculture and agri-food sector representatives – May 10, 2024 / Partage d'informations pour les représentants du secteur agricole et agroalimentaire – le 10 mai 2024

Unclassified / Non classifié

***** Le français suit *****

Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) Industry Engagement Division is pleased to share with you updates of general interest to the agriculture and agri-food sector. We ask you to share this information in your networks and please continue to consult the AAFC website regularly for updates.

1. **Emergency Preparedness Week (May 5-11)**
   Today marks the end of Emergency Preparedness Week, a national event supported by Public Safety Canada, working closely with provincial and territorial emergency management partners, Indigenous organizations, as well as representatives from non-governmental and private sector organizations who support activities at the local level.

   Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) Emergency Management encourages all agricultural stakeholders to become better prepared for emergencies, with the following resources for producers and industry organizations.

   Due to ongoing drought conditions, the risk of wildfires remains high for many regions in Canada. Keep track of drought conditions across the country through AAFC's Canadian Drought Monitor. Practical information on wildfire preparedness and response to wildfires are available on the Government of Canada's web site, including links to provincial/territorial information.

2. **Information sharing conference call with the sector on the requirements of Bill S-211 - An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff**
   AAFC held an **information sharing conference call** on May 10, 2024 with the sector to discuss the impacts of Bill S-211 - *An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff*. Please find attached the presentation made by Public Safety Canada.

   If you have any questions please email: SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ps-sp.gc.ca

3. **EXTENSION: Survey on Food Loss and Waste**
   AAFC previously sent a short SURVEY to complete on food loss and waste (FLW) being undertaken by Second Harvest in conjunction with Value Chain Management International (VCMI). The survey covers the entire food value chain and will be used to benchmark FLW in Canada. A description of the SURVEY and a link to the questionnaire can be found in the attached email from Second Harvest.

   We ask that you please share this information broadly and the deadline to respond to the survey have been extended to **May 31, 2024**.

4. **Launch of the Canadian Internal Trade Data and Information Hub**

On April 3 2024, Statistics Canada, in partnership with the Privy Council Office (PCO) announced the launch of the Canadian Internal Trade Data and Information Hub.

The Hub responds to long-standing calls from the business and academic community for reliable and timely data on internal trade. This new resource brings together a vast amount of information in an integrated and accessible manner, providing users valuable insights on internal trade and labour mobility. It also includes recent views from businesses on how they trade goods, access services, and what barriers they face, gathered from the 2023 Canadian Survey on Business Conditions. In 2025, the Hub will house the results of the forthcoming Canadian Survey on Interprovincial Trade, continuing to expand information on the Hub. This will be a first-of-its-kind survey, exploring businesses' views on internal trade more thoroughly.

A key deliverable of the ***Federal Action Plan to strengthen Internal Trade***, the new Hub provides timely, free information to provide governments a stronger evidence base to develop targeted policy solutions, academics to better articulate trends and issues, businesses to decide where to invest or where market opportunities exist, and workers to make choices where to work. The Government of Canada continues to make progress on all elements of the Action Plan in order to accelerate efforts to reduce barriers to internal trade and labour mobility.

The Hub will continue to evolve over time to include new data, information, survey results and studies to help build knowledge and understanding around internal trade and labour mobility. As such, Statistics Canada welcome your continued engagement on identifying areas to improve the Hub as well as additional data and information that could be included.

Please find links to the announcement on the launch of the Hub and a short promotional video. Feel free to forward this news to those who may be interested within or outside of your organizations.

5. **Federal Budget 2024: Fairness for every generation**

On April 16, 2024, Canada's Deputy Prime Minister and Minister of Finance, the Honourable Chrystia Freeland tabled Budget 2024: Fairness for Every Generation, which focused on three areas:

1. Taking bold action to build more homes;
2. Helping make life cost less; and
3. Growing the economy in a way that's shared by all

Below please find some highlights related to the Agriculture and agri-food Sector:

Local Food Infrastructure Fund

The Local Food Infrastructure Fund (LFIF) has been a great success for vulnerable communities. Since it first launched in August 2019, the Fund has committed $64.8 million to support over 1,100 projects to improve food security across Canada.

Budget 2024 includes **$62.9 million over three years**, starting in 2024-25, to AAFC to renew and expand the LFIF, and invest in local food infrastructure.

Advance Payments Program

As previously announced, **$64 million in 2024-25** to support a $250,000 interest-free limit on Advance Payments Program loans for the 2024 program year. The Government will continue to review the program to improve service delivery and reduce the administrative burden for producers.

Extending Temporary Support for Seasonal Workers
To address gaps in Employment Insurance support between seasons, the government introduced temporary rules in 2018 to provide up to five additional weeks—for a maximum of 45 weeks—to eligible seasonal workers in 13 economic regions. This support is set to expire in October 2024. Budget 2024 proposes to extend this support for seasonal workers in targeted regions until October 2026. The cost of this measure is estimated at **$263.5 million over four years**, starting in 2024-25.

National School Food Program
As previously announced, **$1 billion over five years** to Employment and Social Development Canada, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, and Indigenous Services Canada, starting in 2024-25, to work with provinces, territories, and Indigenous partners to launch a new National School Food Program.

Sustainable Pesticide Management
$39 million over two years, starting in 2024-25, to maintain the pesticides regulatory system, and monitor and promote sustainable pesticides use.

Interoperability of farming equipment
Budget 2024 announced the Government will launch consultations this June on interoperability, so that farmers can use their equipment in the way that is best for their farm. More details to come.
Artificial intelligence

Budget 2024 announced an increase in **targeted AI support of $2.4 billion**, including:

- **$200 million over five years**, starting in 2024-25, to boost AI start-ups to bring new technologies to market, and accelerate AI adoption in critical sectors, such as agriculture, clean technology, health care, and manufacturing.
- **$100 million over five years**, starting in 2024-25, for the National Research Council to help Canadian small- and medium-sized businesses and innovators build and deploy new AI solutions.

6. **Summary of Sector Engagement Table (SET) activities and upcoming meetings**
The summary attached is meant to provide an overview of the activities of the Tables and next steps for April and a part of May 2024. Please visit this link for more information on the SETs, meeting updates and membership.

7. **Information on Coronavirus disease (COVID-19) from the Public Health Agency of Canada**
There are a number of updated resources available on the Public Health Agency of Canada website for the public including an **Outbreak Update** and the **COVID-19 Virtual Assistant**: Coronavirus disease (COVID-19). Your organization may also be interested in:

Emergency Preparedness Week

- Emergency Preparedness Week 2024

Environmental Health

- Wildfire smoke, air quality and your health: Overview

Travel Updates

- Travel advice and advisories by destination

Vaccines

- Guidance on the use of COVID-19 vaccines during the fall of 2024

- Summary of NACI statement of May 3, 2024: Guidance on the use of COVID-19 vaccines during the fall of 2024

For any questions: **phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca**

We encourage you to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account (aafc.roundtable-tableronde.aac@agr.gc.ca).

Industry Engagement Division
Agriculture and Agri-Food Canada
Government of Canada

****

La Division de l'engagement de l'industrie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est heureuse de partager avec vous des mises à jour d'intérêt général pour le secteur agricole et agroalimentaire. Nous vous demandons de partager cette information dans vos réseaux et de continuer à consulter régulièrement le **site d'AAC** pour les mises à jour.

1. **Semaine de la sécurité civile – du 5 au 11 mai**
   Aujourd'hui marque la fin de Semaine de la sécurité civile, un événement national soutenu par Sécurité publique Canada, qui travaille en étroite collaboration avec des organisations provinciales et territoriales de gestion des urgences, des organisations autochtones, des organismes non gouvernementaux et des organisations du secteur privé qui appuient des activités à l'échelle locale.

   L'équipe de la Gestion des urgences de la DGSIM encourage tous les intervenants du secteur agricole à mieux se préparer aux situations d'urgence au moyen des ressources qui s'adressent aux producteurs et aux organisations de l'industrie.

   En raison de conditions de sécheresse persistantes, le risque d'incendies de forêt reste élevé dans de nombreuses régions du Canada. Suivez les conditions de sécheresse partout au pays grâce à l'Outil de surveillance des sécheresses au Canada d'AAC. Vous trouverez des renseignements pratiques sur la préparation aux feux de forêt et les interventions en cas d'incendie de forêt sur le site Web du gouvernement du Canada, y compris des liens vers de l'information fournie par les provinces et les territoires.

2. **Appel à l'échange d'informations concernant les exigences de la loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes sur le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire**
   Le 10 mai 2024, AAC a organisé une **conférence téléphonique d'échange d'informations** avec le secteur pour discuter des répercussions du projet de *loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes*. Veuillez trouver ci-joint la présentation faite par Sécurité publique Canada.

   Si vous avez des questions veuillez écrire à l'adresse courriel : SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ps-sp.gc.ca

3. **EXTENSION : Sondage sur les pertes et gaspillages alimentaires**

AAC vous a déjà envoyé un court SONDAGE sur les pertes et gaspillages alimentaires (PGA) menée par Deuxième récolte en collaboration avec Value Chain Management International (VCMI). Le sondage couvre l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire et sera utilisée pour évaluer les pertes et gaspillages alimentaires au Canada. Une description du SONDAGE et un lien vers le questionnaire se trouvent dans le courriel ci-joint de Deuxième récolte.

Nous vous demandons de bien vouloir diffuser largement cette information et la date limite pour répondre au sondage est maintenant celle du **31 mai 2024.**

4. **Lancement du Carrefour canadien de données et de renseignements sur le commerce intérieur**
Le 3 avril 2024, Statistique Canada en partenariat avec le Bureau du Conseil privé (BCP), a annoncé le lancement du Carrefour canadien de données et de renseignements sur le commerce intérieur.

Le Carrefour répond à une demande de longue date de la part des entreprises et de la communauté universitaire, lesquelles souhaitent disposer de données fiables et actualisées sur le commerce intérieur. Cette nouvelle ressource rassemble une grande quantité d'informations de manière intégrée et accessible, en fournissant aux utilisateurs de précieux renseignements sur le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre. Elle inclut également les opinions récentes des entreprises sur la manière dont celles-ci échangent des biens et accèdent à des services ainsi que les obstacles auxquels elles sont confrontées; ces données sont recueillies dans le cadre de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises de 2023. En 2025, le Carrefour comprendra les résultats ***de l'Enquête canadienne sur le commerce interprovincial*** à venir, ce qui permettra de continuer à enrichir les renseignements offerts par le Carrefour. Il s'agira d'une enquête inédite, qui explorera de manière plus approfondie le point de vue des entreprises sur le commerce intérieur.

Le Carrefour, l'une des principales réalisations du ***Plan d'action fédéral pour renforcer le commerce intérieur***, appuie les conversations sur le commerce intérieur en fournissant des renseignements opportuns et gratuits pour aider les gouvernements à se doter d'une base de données probantes plus solide pour trouver des solutions stratégiques ciblées, les universitaires à mieux articuler les tendances et les enjeux, les entreprises à décider où investir ou à quel endroit les marchés offrent des débouchés et les travailleurs à décider où travailler. Le gouvernement du Canada continue de faire des progrès sur tous les éléments du Plan d'action afin d'accélérer les efforts visant à réduire les obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre.

Le Carrefour continuera d'évoluer au fil du temps pour inclure de nouvelles données, des renseignements ainsi que des résultats d'enquêtes et d'études en vue de contribuer à l'acquisition de connaissances et à la compréhension en ce qui concerne le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre. C'est pourquoi Statistique Canada se réjouit de votre engagement soutenu à cerner les éléments susceptibles d'améliorer le Carrefour ainsi que les données et les renseignements supplémentaires qui pourraient y être inclus.

Vous trouverez des liens vers l'annonce du lancement du Carrefour et une courte vidéo promotionnelle. N'hésitez pas à faire part de cette nouvelle à ceux qui pourraient s'y intéresser au sein de votre organisation ou à l'extérieur de celle-ci.

5. **Budget fédéral de 2024 : Une chance équitable pour chaque génération**
Le 16 avril 2024, l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances, a

déposé le budget de 2024 : Une chance équitable pour chaque génération qui s'est concentrée sur trois domaines :

1. Prendre des mesures audacieuses pour construire plus de logements ;
2. Contribuer à rendre la vie moins chère ; et
3. Développer l'économie de manière à ce qu'elle soit partagée par tous.

Vous trouverez ci-dessous quelques points forts liés au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire:

Fonds des infrastructures alimentaires locales
Le Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL) a été un grand succès pour les communautés vulnérables. Depuis son lancement en août 2019, le FIAL a engagé 64,8 millions de dollars pour appuyer plus de 1 100 projets visant à renforcer la sécurité alimentaire au Canada.

Le budget de 2024 prévoit **62,9 millions de dollars sur trois ans**, à compter de 2024-2025, pour permettre à AAC de renouveler et d'élargir le FIAL, et d'investir dans l'infrastructure alimentaire locale.

Programme de paiements anticipés
Comme il a été annoncé précédemment, **64 millions de dollars** seront affectés **en 2024-2025** pour soutenir le plafond de la partie sans intérêt des prêts du Programme de paiements anticipés s'élevant à 250 000 $ pour l'année de programme 2024. Le gouvernement continuera d'examiner le programme afin d'améliorer la prestation de services et de réduire le fardeau administratif des producteurs.

Prolongation du soutien temporaire aux travailleurs saisonniers
Pour combler les lacunes dans le soutien de l'assurance-emploi entre les saisons, le gouvernement a introduit des règles temporaires en 2018 pour fournir jusqu'à cinq semaines supplémentaires - pour un maximum de 45 semaines - aux travailleurs saisonniers admissibles dans 13 régions économiques. Ce soutien doit expirer en octobre 2024. Le budget 2024 propose de prolonger ce soutien pour les travailleurs saisonniers dans les régions ciblées jusqu'en octobre 2026. Le coût de cette mesure est estimé à **263,5 millions de dollars sur quatre ans**, à compter de 2024-25.

Programme national d'alimentation scolaire
Comme il a été annoncé précédemment, **1 milliard de dollars sur cinq ans** sera affecté à Emploi et Développement social Canada, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et à Services aux Autochtones Canada, à compter de 2024-2025, qui travailleront en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones au lancement d'un nouveau programme national d'alimentation scolaire.

Gestion durable des pesticides
Le budget prévoit **39 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025**, pour maintenir le système de réglementation des pesticides, ainsi que surveiller et favoriser une gestion durable de l'utilisation des pesticides.

Interopérabilité de l'équipement agricole
On a annoncé dans le budget de 2024 que le gouvernement lancera des consultations en juin sur

l'interopérabilité afin que les agriculteurs puissent utiliser leur équipement de la manière la plus appropriée pour leur exploitation agricole. D'autres détails suivront.

Intelligence artificielle
Le budget 2024 prévoit une augmentation de **2,4 milliards de dollars du soutien ciblé en intelligence artificielle (IA)**, notamment :

- **200 millions de dollars sur cinq ans**, à partir de 2024-2025, afin d'inciter les entreprises en démarrage du domaine de l'IA à mettre de nouvelles technologies sur le marché et d'accélérer l'adoption de l'IA dans des secteurs critiques comme l'agriculture, les technologies propres, les soins de santé et la fabrication;
- **100 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2024-2025, pour le Conseil national de recherches afin d'aider les petites et moyennes entreprises et les innovateurs canadiens à construire et à déployer de nouvelles solutions d'IA.

6. **Résumé des activités des tables d'engagement sectoriel (TES) et des réunions à venir**
Le **résumé ci-joint** vise à donner un aperçu des activités des tables et des prochaines étapes pour avril et une partie de mai 2024. Veuillez consulter ce lien pour plus d'informations sur les tables, les mises à jour des réunions et les membres.
7. **Informations sur les maladies à coronavirus (COVID-19) de l'Agence de la santé publique du Canada**
Il y a un certain nombre de ressources mises à jour disponibles sur le site Web de l'Agence de santé publique du Canada pour le public, ainsi que pour les professionnels de la santé, y compris notre **Mise à jour sur l'éclosion** et la **assistant virtuel COVID-19** : Maladie à coronavirus (COVID-19).

Semaine de la sécurité civile

- Semaine de la sécurité civile 2024

Santé environnementale

- La fumée des feux de forêt, la qualité de l'air et votre santé : Aperçu

Mises à jour sur les voyages

- Conseils aux voyageurs et avertissements par destination

Vaccins

- Directives sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 à l'automne 2024
  - Résumé de la déclaration du CCNI du 3 mai 2024 : Directives sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 à l'automne 2024

Pour toutes questions: **phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca**

Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC (aafc.roundtable-tableronde.aac@agr.gc.ca).

Division de la consultation du secteur
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada

Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

BUILDING A **SAFE** AND **RESILIENT CANADA**



Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act

Agriculture and Agri-Food Canada

Stakeholder Engagement

May 10, 2024

Canada

Forced Labour and Child Labour

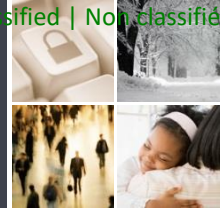

- According to the International Labour Organization (ILO), 160 million children involved in child labour in 2020
- According to the ILO, forced labour is steadily increasing across the world
- Forced labour can be found in every country and every sector
- Momentum is growing across the world as more countries implement various forms of supply chain legislation

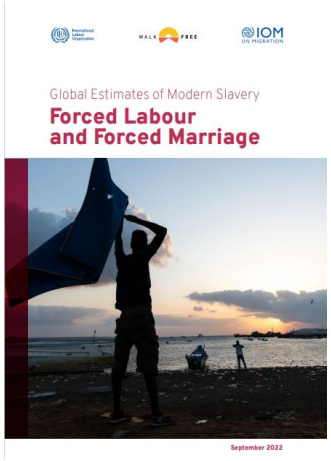

- Transparency legislation (e.g., Supply Chains Act) vs. due diligence legislation
- Government of Canada has committed to the introduction of due diligence-focused legislation

Supply Chains Act (*transparency legislation*)

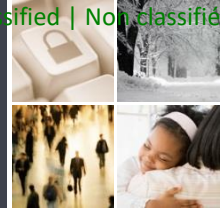

- Former Bill S-211, *An Act to Enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff* (Supply Chains Act) came into force on January 1, 2024

- Names Public Safety Canada as the federal lead responsible for implementing the Supply Chains Act

- Requires certain **entities** and **government institutions** to report annually on the measures taken, **if any,** to prevent and reduce the risk that forced labour and child labour are used in their supply chains

- Requires the Minister of Public Safety to post all reports publicly and table an annual report to Parliament summarizing all reports submitted

Application of the Supply Chains Act – Definition of entity

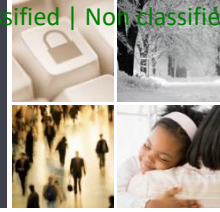

- The Supply Chains Act applies to **entities** that meet the following definition:

A corporation or a trust, partnership or other unincorporated organization that

a) is listed on a **stock exchange** in Canada;

b) has a **place of business** in Canada**, does business** in Canada or **has assets** in Canada and that, based on its consolidated financial statements, meets at least two of the following conditions for at least one of its two most recent financial years:

   i. it has **at least $20 million in assets**,

   ii. it has generated **at least $40 million in revenue**, and

   iii. it employs an average of **at least 250 employees**; or

c) is prescribed by regulations

Application of the Supply Chains Act – Reporting obligation

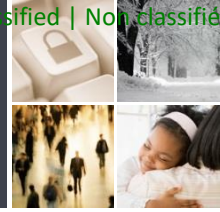

- **Only certain entities are required to submit a report to the Minister of Public Safety**

- Entities must determine if they are subject to reporting requirements based on their activities

- Reporting requirements are for entities whose activities include:
  a) **producing goods in Canada or elsewhere; and/or**
  b) **importing goods produced outside Canada; and/or**
  c) **controlling an entity whose activities are mentioned in a) or b) above.**

- If a parent company and its subsidiaries both meet the definition of entity and determine they are subject to reporting requirements, they may submit a joint report

Reporting process

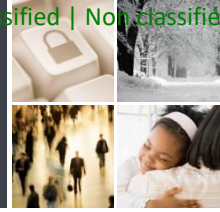

- To meet the Supply Chains Act's requirements, reporting entities must complete the following steps:

1. **Prepare a report:** Consult Public Safety Canada's guidance and resources to develop the report
2. **Approval and attestation:** Seek approval from the entity's governing body
3. **Fill-in the online questionnaire:** Answer a series of open and closed-ended questions (i.e., an entity's identifying information and questions related to its annual report)
4. **Upload completed report within the questionnaire**: Attach PDF report and submit questionnaire to Public Safety Canada
5. **Publish report to entity's website**: Make the report publicly available, in a prominent location of the entity's choosing on their website

Prepare a Report

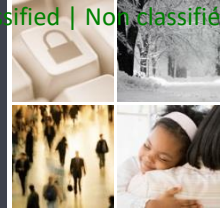

- The reporting entity must report on:
  - The steps taken during its previous financial year to prevent and reduce the risk that forced labour or child labour is used at any step of the production of goods in Canada or elsewhere by the entity or of goods imported into Canada by the entity
  - Its structure, activities and supply chains
  - Its policies and due diligence processes in relation to forced labour and child labour
  - The parts of its business and supply chains that carry a risk of forced labour or child labour being used and the steps it has taken to assess and manage that risk
  - Any measures taken to remediate any forced labour or child labour
  - Any measures taken to remediate the loss of income to the most vulnerable families that results from any measure taken to eliminate the use of forced labour or child labour in its activities and supply chains
  - The training provided to employees on forced labour and child labour
  - How it assesses its effectiveness in ensuring that forced labour and child labour are not being used in its business and supply chains

Reporting timelines

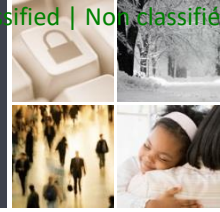

- The first report is due no later than **May 31, 2024**, and must cover the activities undertaken in the previous financial year
- After submitting their annual report to Public Safety Canada, the report must be published in a **prominent place** on the entity's website
- Reports should be drafted with publication in mind and **must not include any sensitive information**
- Reports will also be published in a **searchable online catalogue** on the Public Safety Canada website and summarized in a report to Parliament in September of the same calendar year

Frequently Asked Questions

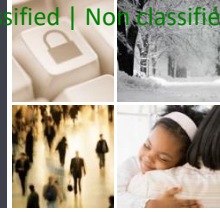

What is the definition of "supply chain" for the purpose of the Act? How far back in the supply chain are entities expected to report on?

- The supply chain includes suppliers of goods and services that contribute to the production of goods produced, sold, distributed or imported by the entity, from sourcing the raw materials to the final product

What is meant by "production of goods" for the purpose of the Act?

- Production of goods includes the manufacturing, growing, extracting and processing of goods
- Goods refers to items that are the subject of trade and commerce
- The terms "manufacturing" and "processing" are not defined in the Act. Entities should apply the ordinary sense of these words to judge whether they are engaged in any of these activities

How do reporting obligations apply to entities involved in 'selling' or 'distributing' goods only, without directly being involved in the production or importation of goods?

- Reporting requirements are for entities producing goods in Canada or elsewhere, importing goods produced outside Canada, and entities that control another entity that produces or imports goods
- The terms "production" and "importation" are not intended to capture 3rd party services which solely support the production and importation of goods

Frequently Asked Questions (con't)

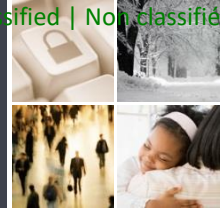

How does an entity calculate the size thresholds?

- The size-related thresholds refer to total (global) assets, revenue and employees and should be calculated based on consolidated financial statements

In what situation could an entity submit a joint report?

- A joint report should only be submitted if the information provided generally applies to all entities covered by the report
- A joint report covers the entity's actions and those of any entities it controls (i.e., its subsidiaries), or the actions of entities belonging to the same corporate group

Will the information submitted within the questionnaire be made publicly available by Public Safety Canada?

- Only the PDF reports will be published on the Public Safety Canada website

When will the registry of reports be made available?

- Public Safety Canada is preparing the online catalogue to be able to start posting reports close to the reporting deadline

Frequently Asked Questions (con't)

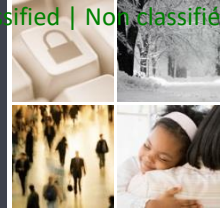

What are the responsibilities of smaller companies who supply goods to larger reporting entities?

- If companies are not captured under the prescribed definition of "entity", they do not have any obligations under the Act
- Suppliers who do not meet the reporting threshold of the Act do not have obligations vis-à-vis larger reporting entities
- Only entities which meet the prescribed thresholds and produce or import goods are required to report.

How do the employee thresholds outlined in the definition of "entity" intersect with the Temporary Foreign Working Program (TFWP)?

- "Employee" has the same meaning as in Canadian common law and include people employed on a full-time, part-time or temporary basis in Canada or in any other jurisdiction, and do not include independent contractors
- When determining if the threshold is met, entities should refer to the average number of people employed over the course of one of its two most recent financial years

Contact us

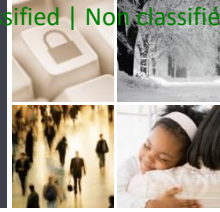

Please submit any questions by email to the following email address which can also be found on the Public Safety Canada website:
SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ps-sp.gc.ca

Thank you!

Sécurité publique Canada | Public Safety Canada

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE** ET **RÉSILIENT**






Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaines d'approvisionnement

Regroupement d'intervenants
Agriculture et agroalimentaire Canada
10 mai 2024

Canada

Travail forcé et travail des enfants



- Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 160 millions d'enfants impliqués dans le travail des enfants en 2020
- Selon l'OIT, le travail forcé est en constante augmentation dans le monde
- Le travail forcé existe dans tous les pays et dans tous les secteurs



- La dynamique prend de l'ampleur à travers le monde à mesure que de plus en plus de pays mettent en œuvre diverses formes de législation sur la chaîne d'approvisionnement.
- Législation sur la transparence (par exemple, Loi sur les chaînes d'approvisionnement) vs. législation sur le devoir de diligence
- Le gouvernement du Canada s'est engagé à présenter une législation axée sur la diligence raisonnable

La Loi sur les chaînes d'approvisionnement (*transparence*)



- L'ancien projet de loi S-211, Loi édictant la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (Loi sur les chaînes d'approvisionnement), est entré en vigueur le 1er janvier 2024

- Il désigne Sécurité publique Canada comme responsable fédéral de la mise en œuvre de la Loi sur les chaînes d'approvisionnement

- La Loi sur les chaînes d'approvisionnement exige que certaines **entités** et **institutions fédérales** produisent un rapport annuel sur les mesures prises, **le cas échéant**, pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement

- Elle exige également que le ministre de la Sécurité publique publie tous les rapports publiquement et qu'il dépose un rapport annuel au Parlement résumant tous les rapports présentés

Portée de la Loi sur les chaînes d'approvisionnement – Définition de l'entité



- La Loi sur les chaînes d'approvisionnement s'applique aux **entités** qui répondent à la définition suivante :

Une société ou une fiducie, une société de personnes ou une autre organisation non constituée en société qui :

a) est **cotée en bourse** au Canada;

b) a un **établissement commercial** au Canada, y **exerce des activités** ou y **possède des actifs** et qui, selon ses états financiers consolidés, remplit au moins deux des conditions ci-après pour au moins un de ses deux derniers exercices :

   i. elle a **au moins 20 millions de dollars en actifs**;

   ii. elle a **généré des revenus d'au moins 40 millions de dollars**;

   iii. elle emploie en moyenne **au moins 250 employés**;

c) elle est prescrite par règlement

Portée de la Loi sur les chaînes d'approvisionnement – Obligation de faire rapport



- **Seules certaines entités sont tenues de présenter un rapport au ministre de la Sécurité publique**

- Les entités doivent déterminer si elles sont soumises à des exigences de déclaration en fonction de leurs activités

- Les exigences de déclaration s'appliquent aux entités dont les activités comprennent :
  a) **produire des marchandises au Canada ou ailleurs; et/ou**
  b) **importer des marchandises produites à l'extérieur du Canada; et/ou**
  c) **contrôler une entité dont les activités sont mentionnées au a) ou b) ci-dessus.**

- Si une société mère et ses filiales répondent toutes deux à la définition d'une entité et déterminent qu'elles sont soumises aux exigences de déclaration, elles peuvent soumettre un rapport conjoint

Processus de production de rapports



- Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur les chaînes d'approvisionnement, les entités déclarantes doivent suivre les étapes suivantes :

1. **Préparer un rapport :** Consulter les lignes directrices et les ressources de Sécurité publique Canada pour élaborer un rapport
2. **Approbation et attestation :** Demander l'approbation de l'organe directeur de l'entité
3. **Remplir le questionnaire en ligne :** Répondre à une série de questions ouvertes et fermées (c'est-à-dire les renseignements d'identification d'une entité et les questions liées à son rapport annuel)
4. **Télécharger le rapport rempli dans le questionnaire :** Joindre le rapport PDF et soumettre le questionnaire à Sécurité publique Canada
5. **Publier le rapport sur le site Web de l'entité :** Rendre le rapport accessible au public, à un endroit bien en vue choisi par l'entité sur son site Web

Préparer un rapport



- Chaque entité déclarante doit fournir des renseignements sur :
  - les mesures prises durant la dernière année fiscale pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants par l'entité dans la production de marchandises au Canada ou ailleurs, ou de marchandises importées au Canada
  - sa structure, ses activités et ses chaînes d'approvisionnement
  - ses politiques et ses processus de diligence raisonnable en ce qui concerne le travail forcé et le travail des enfants
  - les éléments de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement qui comportent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants et les mesures qu'elle a prises pour évaluer ce risque et le gérer
  - des mesures qu'elle a prises pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants
  - des mesures prises pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et dans ses chaînes d'approvisionnement
  - la formation donnée aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants
  - la façon d'évaluer l'efficacité de ses efforts pour éviter le recours au travail forcé et des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement

Échéanciers pour la production de rapports



- Le premier rapport est dû au plus tard le **31 mai 2024** et doit couvrir les activités entreprises au cours de l'exercice financier précédent

- Après avoir soumis leur rapport annuel à Sécurité publique Canada, le rapport doit être publié à un endroit **bien en vue sur le site Web de l'entité**

- Les rapports devraient être rédigés en gardant en tête qu'ils seront publiés et ne **doivent pas divulguer des renseignements de nature délicate**

- Les rapports seront également publiés dans un **catalogue en ligne** consultable sur le site Web de Sécurité publique Canada et résumés dans un rapport au Parlement en septembre de la même année civile

Questions fréquemment posées



Quelle est la définition de la « chaîne d'approvisionnement » aux fins de la Loi ? Jusqu'où les entités sont-elles censées rendre compte de la chaîne d'approvisionnement ?

- La chaîne d'approvisionnement comprend les fournisseurs de marchandises et de services qui contribuent à la production de marchandises produits, vendus, distribués ou importés par l'entité, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'au produit final

Quelle est la définition de la « production » aux fins de la Loi ?

- Production de marchandises comprend la fabrication, la culture, l'extraction et la transformation de marchandises
- Marchandises désigne les marchandises qui font l'objet de commerce
- Les termes « fabrication » et « transformation » ne sont pas définis dans la Loi. Les entités devraient appliquer le sens ordinaire de ces mots pour déterminer si elles sont engagées dans l'une de ces activités

Comment est-ce que les exigences de déclaration s'appliquent aux entités impliquées dans la vente et la distribution de marchandises seulement, sans être directement impliqué dans la production ou l'importation de marchandises ?

- Les exigences de déclaration s'appliquent aux entités qui produisent des marchandises au Canada ou ailleurs, aux entités qui importent des marchandises produites à l'extérieur du Canada et aux entités qui contrôlent une autre entité qui produit ou importe des marchandises
- Les termes « production » et « importation » ne visent pas les services de tierces parties qui appuient uniquement la production ou l'importation de marchandises

Questions fréquemment posées (suite)



Comment une entité calcule-t-elle les seuils de taille ?

- Les seuils liés à la taille se réfèrent au total du patrimoine (mondial), aux revenus et aux effectifs et doivent être calculés sur la base des états financiers consolidés

Dans quelles situations les entités peuvent-elles soumettre un rapport conjoint ?

- Un rapport conjoint doit être soumis seulement si les renseignements qu'il contient s'appliquent de manière générale à toutes les entités visées par le rapport
- Un rapport conjoint couvre les actions d'une entité et celles de toute entité qu'elle contrôle (c'est-à-dire ses filiales), ou les actions de plusieurs entités appartenant au même groupe de sociétés

Les renseignements soumis dans le questionnaire seront ils rendus publiques par Sécurité publique Canada?

- Les rapports PDF seront les seuls renseignements publiés sur le site Web de Sécurité publique Canada

Quand le registre des rapports sera-t-il disponible ?

- Sécurité publique Canada prépare le catalogue en ligne pour pouvoir commencer à publier les rapports à l'approche de la date limite de production des rapports

Questions fréquemment posées (suite)



Quelles sont les responsabilités de petites compagnies qui fournissent des marchandises aux entités déclarantes de plus grande taille?

- Une compagnie qui n'est pas captée sous la définition de « entité » n'a aucune exigence sous la Loi
- Les fournisseurs qui n'atteignent pas le seuil de déclaration de la Loi n'ont pas d'exigences vis-à-vis les entités déclarantes de plus grande taille
- Seules les entités qui atteignent les seuils prescrits et qui produisent ou importent des marchandises ont des exigences de déclaration.

Comment est-ce que le seuil d'employés décrit dans la définition d'entité intersecte avec le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)?

- Le terme « employé » a le même sens que dans le droit commun Canadien et inclut les gens embauchés à temps plein, à temps partiel et à titre temporaire au Canada ou dans une autre juridiction, mais n'inclus pas les contracteurs autonomes
- Pour déterminer si le seuil est atteint, l'entité doit se référer à la moyenne de gens embauchés tout au long d'une de ses deux dernières l'années fiscales

Communiquez avec nous



Pour toute question à laquelle vous n'avez pas reçu de réponse au cours de cette séance, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ ps-sp.gc.ca

Je vous remercie!

The **Sector Engagement Table (SET) model**	Le modèle de la **table d'engagement sectoriel (TES)**
The summary below is meant to provide an overview of SET activities that took place in April and May 2024. Please visit this link for more information on the SETs, meeting updates and membership. Please email our inbox at aafc.roundtable-tableronde.aac@agr.gc.ca if you have a question or want additional details.	Le résumé ci-dessous est destiné à fournir une vue d'ensemble des activités des TES qui ont eu lieu en avril et mai 2024. Veuillez consulter ce lien pour plus d'informations sur les TES, les mises à jour des réunions et les membres. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse aafc.roundtable-tableronde.aac@agr.gc.ca.
Upcoming meetings **Skills Development Table – May 15, 2024 (virtual)** **Leadership Table – May 22, 2024 (virtual)** **Agile Regulations Table – September 27, 2024 (virtual)** **Animal Protein Table – October 7, 2024 (virtual)** **Skills Development Table – October 8, 2024 (virtual)** **Field Crops Table – October 9, 2024 (in-person)** **Agile Regulations Table – December 11, 2024 (in-person)** **Skills Development Table – January 15, 2025 (in-person)** **Animal Protein Table – January 22, 2024 (in-person)**	**Rencontres à venir** **Table sur le développement des compétences – 15 mai 2024 (virtuelle)** **Table sur le Leardership – 22 mai 2024 (virtuelle)** **Table sur la réglementation souple – 27 septembre 2024 (virtuelle)** **Table sur les protéines animales – 7 octobre 2024 (virtuelle)** **Table sur le développement des compétences – 8 octobre 2024 (virtuelle)** **Table sur les grandes culture – 9 octobre 2024 (en personne)** **Table sur la réglementation souple – 11 décembre 2024 (en personne)** **Table sur le développement des compétences – 15 janvier 2025 (en personne)** **Table sur les protéines animales – 22 janvier 2025 (en personne)**
Sector Tables • The **Seafood Table** held its third meeting on May 1, 2024 and the membership agreed on the mandate and strategic plan for the Table. Three themes were identified as priorities for the Table: Labour, Public Trust, Innovation and Market Growth. • As next steps, Working Groups will be established by recruiting participants from the seafood sector. It was also agreed that a member from the seafood sector would become a member of the Skills Development Table given the overlap in skills related activities. • The **Regulations Working Group** the of the **Animal Protein Table (APT)** met on April 9, 2024. It continues to narrow down a long list of potential regulatory issues to examine by the table. A prioritization exercise that	**Tables sectorielles** • La **Table sur les produits de la mer** a tenu sa troisième réunion le 1er mai 2024 et les membres se sont mis d'accord sur le mandat et le plan stratégique de la Table. Trois thèmes ont été identifiés comme des priorités pour la Table : Le travail, la confiance du public, l'innovation et la croissance du marché. • Les prochaines étapes consisteront à créer des groupes de travail en recrutant des participants du secteur des produits de la mer. Il a également été convenu qu'un membre du secteur des produits de la mer deviendrait membre de la Table sur le développement des compétences, étant donné le chevauchement des activités liées aux compétences. • Le **groupe de travail sur la réglementation** de la **table sur les protéines animales (TPA)** s'est réuni le 9 avril 2024. Il continue de réduire une longue

involves developing briefs and posing priority questions is currently being examined to bring structure to this process. • The **Technology Working Group** of the **APT** has started putting together a framework for an environmental scan of technology opportunities and pain points, as well as a technology strategy for use by the sector. • An introductory meeting was held by **Market Maintenance and Growth Working Group** of the **Field Crops Table** on April 18, 2024 to review the terms of reference and elaborate on the mandate and operation of this group. The objectives for this group are: Developing an environmental scan of trade barriers, and Development of a Canadian field crops advocacy strategy • The **Horticulture Table** held its fourth meeting on April 30, 2024. During the virtual meeting, the table confirmed its strategic plan with four themes: Labour, Crop protection, Sustainability and Climate change and adaptation and Research and innovation. • As far as next steps, working groups for each of these themes will be established. They will develop more detailed work plans on how to accomplish the initiatives included within the strategic plan and report back to the table in the fall.	liste de questions réglementaires potentielles à examiner par la table. Un exercice de priorisation impliquant l'élaboration de mémoires et la formulation de questions prioritaires est actuellement à l'étude afin de structurer ce processus. • Le **groupe de travail sur la technologie** de la **TPA** a commencé à mettre en place un cadre pour une analyse de l'environnement des opportunités technologiques et des points problématiques, ainsi qu'une stratégie technologique à l'usage du secteur. • Le 18 avril 2024, le **groupe de travail sur le maintien et la croissance des marchés** de la **Table sur les grandes cultures** a tenu une réunion d'introduction afin d'examiner le mandat et d'élaborer sur le mandat et le fonctionnement de ce groupe. Les objectifs de ce groupe sont les suivants: Élaborer une analyse environnementale des obstacles au commerce, et Élaborer une stratégie de défense des intérêts des grandes cultures au Canada. • La **table sur l'horticulture** a tenu sa quatrième réunion le 30 avril 2024. Lors de cette rencontre virtuelle, la table a confirmé son plan stratégique avec quatre thèmes : Main-d'œuvre, Protection des cultures, Durabilité et changements climatiques et adaptation et Recherche et innovation. • En ce qui concerne les prochaines étapes, des groupes de travail seront créés pour chacun de ces thèmes. Ils élaboreront des plans de travail plus détaillés sur la manière d'accomplir les initiatives incluses dans le plan stratégique et feront rapport à la table à l'automne.

Thematic Tables	**Tables thématiques**
• The **Agile Regulations Table** met virtually on April 19, 2024. • Members reviewed proposed **priority activities for the year** as it relates to novel approaches to regulation, cumulative regulatory burden, Agriculture, the Agri-Food Regulatory Issues Working Group and coordination with other government departments. Overall, members were supportive of the activities as presented with further work needed to on next steps. • AAFC provided an update on the activities of the other **SETs** and highlighted the regulatory work being done at other Tables (Horticulture, Animal Protein and Seafood). • AAFC provided a verbal update on the Agriculture and agri-food Regulatory Issues Working Group. • Health Canada (HC), CFIA, and the Treasury Board Secretariat (TBS) provided a **verbal updates on the forward regulatory agendas** since the December 2023 ART meeting. • The **Career Pathways working Group** of the **Skills Development Table (SDT)** met on May 9, 2024 and agreed on an approach regarding the Resource Hub. Next steps will be to seek agreement on this approach with the SDT members on May 15, 2024.	• La **Table sur la réglementation souple (TRS)** s'est réunie virtuellement le 19 avril 2024. • Les membres ont examiné les activités prioritaires proposées pour l'année en ce qui concerne les nouvelles approches en matière de réglementation, le fardeau réglementaire cumulatif, l'agriculture, le groupe de travail sur les questions réglementaires en matière d'agroalimentaire et la coordination avec d'autres ministères. Dans l'ensemble, les membres ont soutenu les activités telles qu'elles ont été présentées, mais des travaux supplémentaires sont nécessaires pour définir les prochaines étapes. • AAC fait le point sur les activités des autres TES et a souligné le travail de réglementation effectué à d'autres tables (horticulture, protéines animales et produits de la mer). • AAC a fait une mise à jour verbale sur le Groupe de travail sur les questions réglementaires en agriculture et en agroalimentaire. • Santé Canada (SC), l'ACIA et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ont présenté une mise à jour verbale des programmes de réglementation depuis la réunion de décembre 2023 de la TRS. • Le **groupe de travail sur les cheminements de carrière** de la **Table sur le développement des compétences (TDC)** s'est réuni le 9 mai 2024 et a convenu d'une approche concernant le centre de ressources. Les prochaines étapes consisteront à obtenir l'accord des membres de la TDC sur cette approche le 15 mai 2024.
Other • AAFC held an **information sharing conference call** on May 10, 2024 with the sector to discuss the impacts of Bill S-211 - *An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff*. If you have any questions please email: SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ps-sp.gc.ca	**Autre** • Le 10 mai 2024, AAC a organisé une **conférence téléphonique d'échange d'informations** avec le secteur pour discuter des répercussions du projet de *loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes*. Si vous avez des questions veuillez écrire à l'adresse courriel : SupplyChainsActInquiries-LoiChainesApprovisionnementEnquetes@ps-sp.gc.ca